



1  
Jours

## Le travail dominical

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JCF-DTRH-31

### Objectifs de la formation

- Identifier les dérogations au travail du dimanche
- Décrire la législation
- Examiner les différents organes d'intervention
- Décrire le principe de volontariat et les exceptions

### Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

#### Matin

##### 1. Examiner les dérogations

- 8 cas de dérogation au repos hebdomadaire
- 4 cas de dérogations au repos dominical

##### 2. Décrire la loi encadrant le travail du dimanche et des droits du salarié

##### 3. Identifier les critères de classification permettant de bénéficier de dérogations et les élargissements possibles

##### 4. Distinguer les cas d'intervention

- Du Préfet
- Du Maire
- Des IRP

#### Après midi

#### SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





## 5. Examiner la rémunération

- Rémunération double
- Rémunération négociée

## 6. Identifier les exceptions au principe de volontariat

- Contours des zones pouvant être concernées par les ouvertures des magasins le dimanche
- Les zones touristiques internationales (Loi Macron du 6 août 2015)
- Impacts de la nouvelle législation sur le contrat de travail (clause de mobilité géographique licenciement...)
- Etude de la jurisprudence récente

### Pré-requis

Maîtrise des bases du droit social; connaissance en matière de gestion des contrats de travail

### Public cible

Chef d'entreprise, Responsable et collaborateur des services RH, Professionnels du tourisme et du commerce, juriste de cabinet comptable et de centre de gestion

### Pédagogie

#### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

#### Modalités d'évaluation :

#### SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

**SAS LEXOM**

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



